

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1108)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 146

présenté par
M. Lazaro

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 40 à 58.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.